



Comment valider 1 an travaillé sans cotisation ?

Par **croquibus**, le **15/11/2010** à **16:24**

Bonjour,

Et bien voila, j'ai 50 ans aujourd'hui et comme beaucoup de monde je commence à prononcer le mot "**retraite**" de plus en plus souvent.
Mais à ce sujet là, je m'inquiète un peu.

J'ai passé toute l'année **1981** à travailler avec ma maman qui tenait un Bar/restaurant à l'époque et qui était débordée de travail.

Elle me donnait un petit salaire mensuel mais le fait de me déclarer était pour elle et moi le dernier de nos soucis.

Alors les questions aujourd'hui sont : Que puis-je retirer de cette période sans cotisation ?

Comment m'y prendre ? Est-il possible de faire quelque chose ?

Je viens de recevoir mon relevé de carrière et il me manque effectivement ces 4 trimestres.

Merci de vos réponses.

Par **kingdom**, le **16/12/2010** à **18:57**

Essayez de voir avec le rsi quel solution peux etre apporté (rachat...)